



ILS IRONT LOIN



Commission  
scolaire  
de Montréal



# Table des matières



Message de la Présidence et de la Direction générale .....	4
Introduction .....	5
La CSDM et son milieu .....	6
Mission : la réussite des élèves .....	13
Vision .....	17
Valeurs.....	18
Principaux défis de l'institution.....	19
Orientations stratégiques.....	20
Conclusion .....	25
Notes* .....	26

\* Toutes les notes sont regroupées à la page 26.

# Message de la Présidence et de la Direction générale



*Diane De Courcy*  
Diane De Courcy,  
présidente



*Gilles Petitclerc*  
Gilles Petitclerc,  
directeur général

**Madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport,**

**Membres du personnel de la CSDM, élèves jeunes et adultes de la CSDM, parents des élèves du primaire et du secondaire de la CSDM, organismes communautaires partenaires de la CSDM, communauté montréalaise,**

C'est avec enthousiasme et fierté que nous vous présentons aujourd'hui le Plan stratégique 2012-2015 de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Il s'agit d'un plan stratégique transitoire qui traduit les préoccupations que nous partageons, au moment où s'amorcent les réflexions qui mèneront à l'élaboration de la commission scolaire nouvelle.

Notre premier plan stratégique, *Le défi de la réussite (2005-2010)*, nous a donné un souffle nouveau et nous a permis de recentrer notre réflexion et nos efforts sur l'essentiel de notre mission : la réussite de nos élèves.

Cette réflexion, à laquelle des membres du personnel, des parents, des élèves et des partenaires ont pu contribuer, et les efforts investis de façon concertée ont

permis l'émergence du plan Réussir, dont nous sommes fiers. Ce plan traduit l'engagement renouvelé de la CSDM avec plus de conviction quant à la portée réelle de nos actions. Cet engagement a d'ailleurs fait l'objet d'une convention de partenariat entre la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission scolaire de Montréal.

Maintenant déployé et vivant au sein de toute l'organisation, notre plan Réussir porte déjà des fruits dont les retombées contribueront à enrichir la prise de décisions pour soutenir la réussite de chacun de nos élèves.

La mise en œuvre de ce plan stratégique 2012-2015 sera teintée des opérations d'envergure que nous nous apprêtons à réaliser pour renouveler la CSDM, et ce, dans l'unique intention de répondre davantage aux besoins des établissements scolaires dans l'accomplissement de leur mission.

Portée par cet élan, la CSDM recentre toute son attention et rajuste son tir en maintenant dans sa mire la réussite de chaque élève, jeune et adulte. Voilà l'essence de ce nouveau plan stratégique, lequel se veut une continuité du précédent et fait appel à la contribution de tous pour assurer la réussite, celle de tous nos élèves.



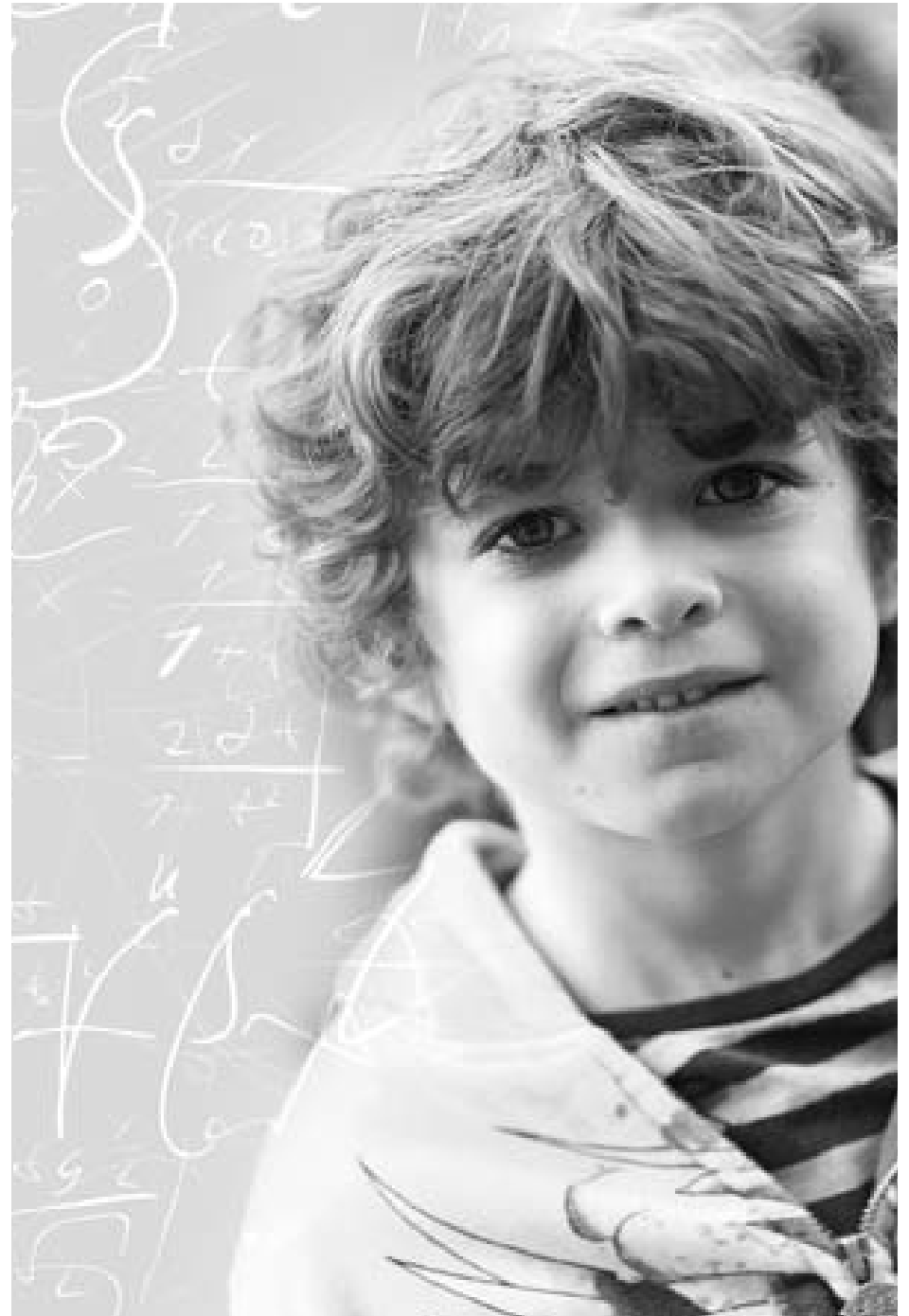
# Introduction

Pour édifier une institution publique de qualité, la Commission scolaire de Montréal travaille dans le but d'améliorer la réussite des élèves. À cet effet et en vertu de l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, elle s'est dotée, en 2005, d'un premier plan stratégique, intitulé *Le défi de la réussite*, qui mettait de l'avant trois orientations :

- Soutenir le développement du plein potentiel de chaque élève
- S'appuyer sur l'expertise et la mobilisation du personnel
- Accroître les liens avec les familles, nos partenaires et les communautés locales pour soutenir l'élève dans son cheminement scolaire

Pour préciser les défis de l'institution au regard de la réussite des élèves, de multiples consultations ont été menées pendant la mise en œuvre de ce premier plan stratégique. Prenant appui sur les résultats de ces consultations, la CSDM adoptait en 2009 son plan Réussir, lequel préconise l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires. Aussi, le plan Réussir présente des cibles à atteindre d'ici juin 2015 en vue d'améliorer la réussite des élèves.

Au terme du premier plan stratégique, le bilan réalisé a permis de dégager des constats qui confirment que le défi de la réussite demeure et qu'il faut poursuivre les efforts dans le même sens, tout en soutenant davantage la réussite des élèves. En ce sens, le Plan stratégique 2012-2015 s'inscrit en continuité avec le plan précédent et s'appuie sur une assise fondamentale à la CSDM, le plan Réussir.



# La CSDM et son milieu

## Territoire

La CSDM est établie dans le plus grand centre urbain du Québec. Son territoire couvre huit arrondissements de la Ville de Montréal ainsi que la Ville de Westmount.



- Parmi les 50 400 élèves résidant sur le territoire de la CSDM et inscrits dans une école primaire francophone, 90 % fréquentent une école de la CSDM.
- Parmi les 32 600 élèves résidant sur le territoire de la CSDM et inscrits dans une école secondaire francophone, 72 % fréquentent une école de la CSDM<sup>1</sup>.





## Défavorisation

Tous les quartiers du territoire de la CSDM comptent des milieux défavorisés, que ce soit des enclaves de pauvreté à l'intérieur de quartiers mieux nantis ou des quartiers dans lesquels la défavorisation est généralisée. Les élèves issus de milieux défavorisés sont souvent exposés simultanément à plusieurs facteurs de risque qui les rendent vulnérables et qui sont susceptibles de les mener à l'échec et au décrochage scolaires. Parmi ces facteurs de risque<sup>2</sup>, les principaux sont la monoparentalité féminine, le faible revenu, la non-diplomation des mères ou l'inactivité en emploi des parents.

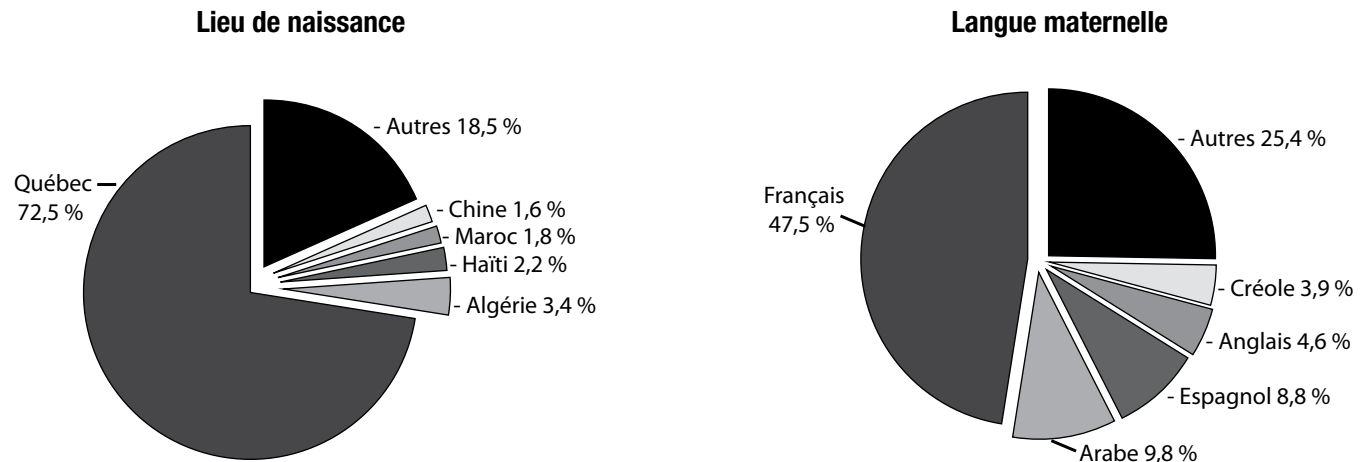
- **33 %** des familles avec enfants de l'île de Montréal sont monoparentales
- **20 %** des élèves jeunes de la CSDM proviennent d'un milieu socioéconomiquement faible, c'est-à-dire d'un milieu où l'on trouve une forte proportion de mères sous-scolarisées et de parents inactifs
- **42 %** des élèves jeunes de la CSDM vivent dans un milieu à faible revenu

Année après année, plus de **75 % des écoles primaires** et plus de **90 % des écoles secondaires** de la CSDM reçoivent des allocations pour soutenir l'intervention en milieu défavorisé.

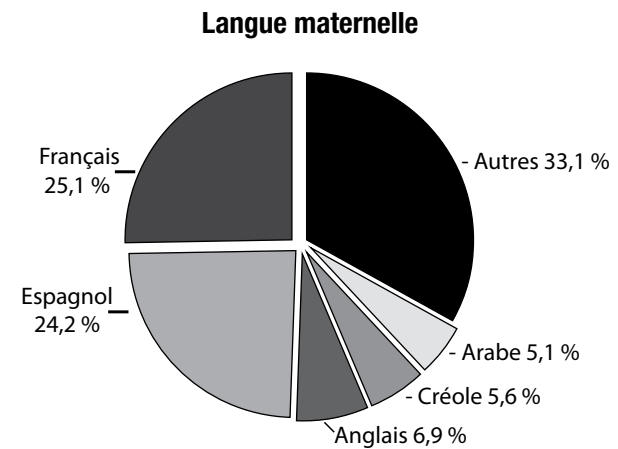
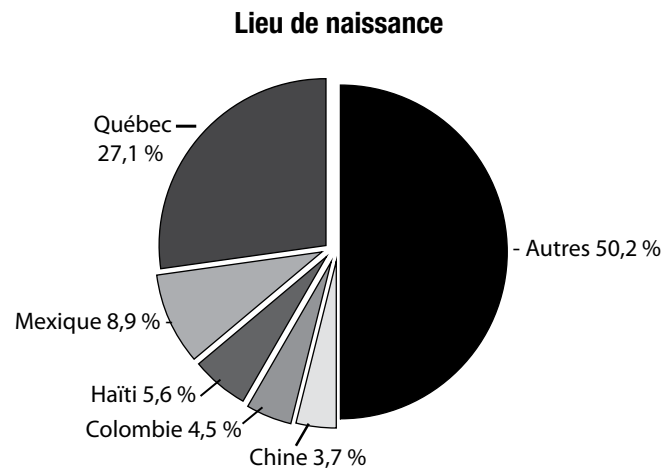
## Diversité

- Plus de 35 000 immigrants s'installent à Montréal chaque année. Parmi eux, environ 8 000 jeunes ont moins de 15 ans<sup>3</sup>.
- Chez les élèves de la CSDM, on dénombre :
  - 169 pays de naissance
  - 183 langues maternelles

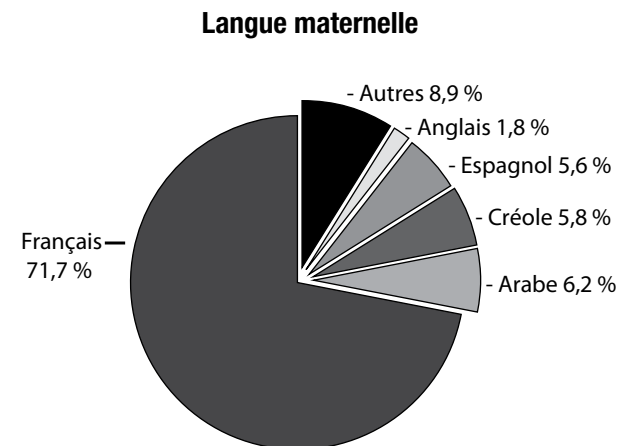
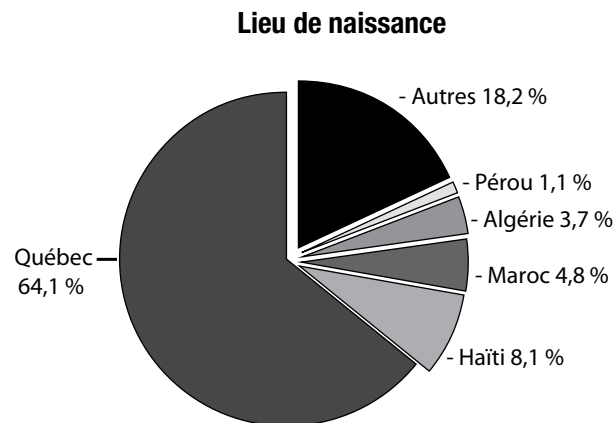
## Profil sociolinguistique en formation générale des jeunes (FGJ), 2011-2012 :



Profil sociolinguistique en formation générale des adultes<sup>4</sup> (FGA),  
incluant la francisation, 2010-2011 :

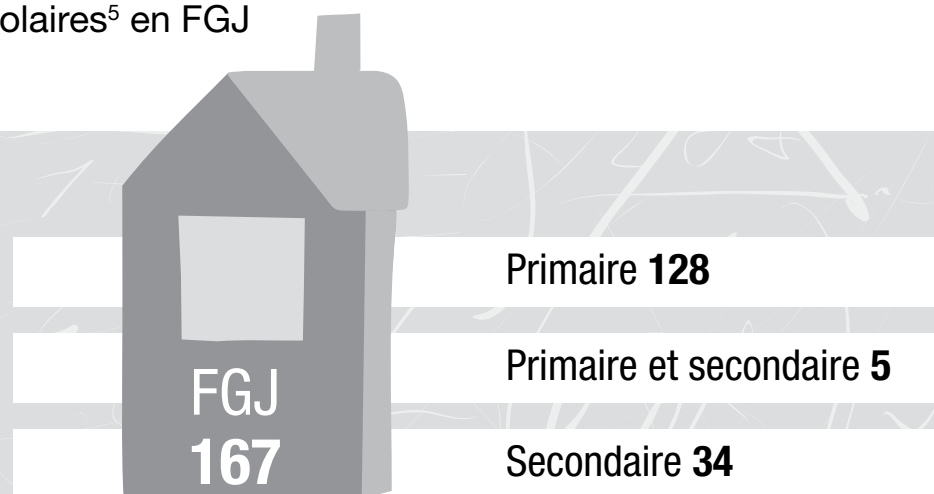


Profil sociolinguistique en formation professionnelle (FP), 2010-2011 :



## Les établissements et la population scolaires

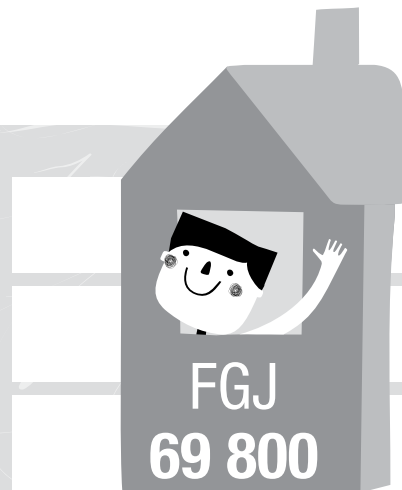
Nombre d'établissements scolaires<sup>5</sup> en FGJ



- Parmi ceux-ci, **16** établissements accueillant exclusivement des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)
- Plus de **200** classes d'accueil réparties dans **33** écoles primaires et **12** écoles secondaires
- Élèves bénéficiant de services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française :
  - Au préscolaire et au primaire, environ **2 400**
  - Au secondaire, environ **1 200**



## Population scolaire en FGJ



### Préscolaire **9 400**

(4 % EHDAA. Parmi eux, 19 % sont intégrés en classe ordinaire.)

### Primaire **36 000**

(16 % EHDAA. Parmi eux, 66 % sont intégrés en classe ordinaire.)

### Secondaire **24 400**

(32 % EHDAA. Parmi eux, 40 % sont intégrés en classe ordinaire.)

- Services de garde fréquentés de façon régulière par environ **18 800** élèves et de façon sporadique par environ **4 900** élèves
- Variation des effectifs scolaires d'ici septembre 2015, selon les prévisions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de mars 2012 :

Ordre d'enseignement	Variation des effectifs d'ici 2015
Préscolaire	+ 11 %
Primaire	+ 15 %
Secondaire	- 2 %

## Les établissements et la population scolaires en FGA



**13 centres de FGA**

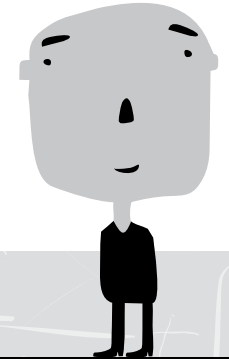
**28 900** élèves (9 700 ETP<sup>6</sup>),  
dont 49 % inscrits en  
francisation

## Les établissements et la population scolaires en FP



**9 écoles de FP**

**12 500** élèves,  
dont 15 % de moins de  
20 ans



Le personnel de la  
Commission scolaire  
de Montréal



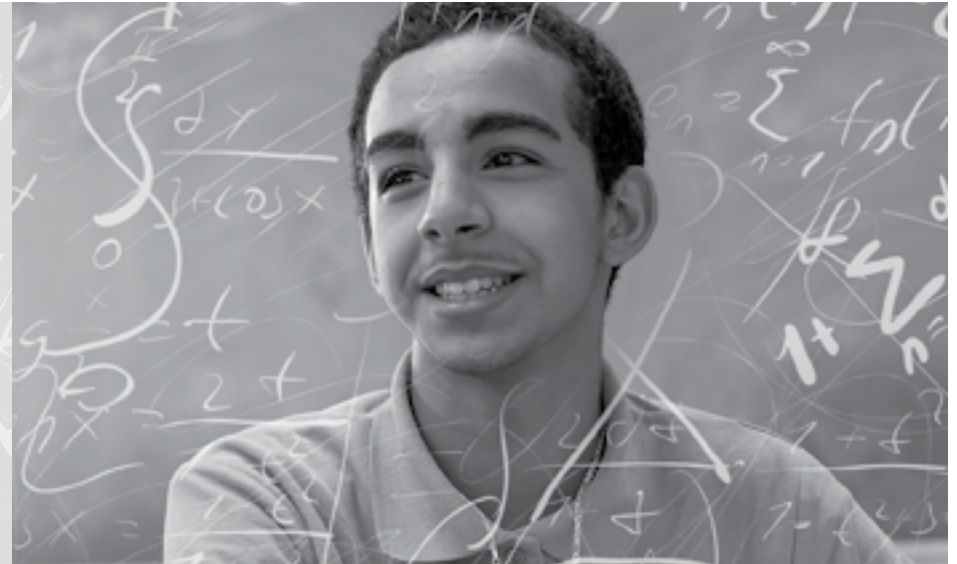
**16 500** employés  
réguliers et non réguliers,  
dont près de  
80 % travaillent  
directement auprès des  
élèves



# Mission : la réussite des élèves

Comme prévu à l'article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, la CSDM a pour mission :

- d'organiser les services éducatifs;
- de promouvoir et de valoriser l'éducation publique;
- de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves pour l'atteinte du plus haut niveau de scolarisation et de qualification;
- de contribuer au développement social, culturel et économique de sa région.



## Le plan Réussir

La réussite de tous les élèves est au cœur de la mission de la CSDM. Considérant les enjeux montréalais comme étant fortement liés au contexte de défavorisation et de multiethnicité, la CSDM réalise sa mission en répondant aux besoins spécifiques des élèves qu'elle accueille. En ce sens, elle s'appuie sur le plan Réussir, adopté à l'automne 2009, qui vise l'amélioration de la réussite par la maîtrise du français

et l'augmentation de la persévérance scolaire par le soutien des élèves qui présentent des besoins particuliers. De plus, le plan Réussir présente les cibles de la CSDM à atteindre d'ici juin 2015<sup>7</sup>. C'est en assurant un suivi rigoureux de ces cibles que la CSDM pourra réguler son action en vue de réaliser sa mission.

Même si la CSDM compte évaluer la réalisation de sa mission surtout par l'atteinte de ces cibles, elle reconnaît aussi différentes formes de réussite, parfois complexes à mesurer, mais tout aussi importantes, comme celles du développement intégral de l'élève, de son intégration sociale et professionnelle et du développement de sa conscience citoyenne. Ainsi, à la CSDM, la réussite prend divers visages permettant à chaque élève de réaliser sa réussite personnelle et de participer à un projet de société commun valorisé et reconnu de tous.

## Les cibles du plan Réussir

### Formation générale des jeunes Au primaire

Champ d'intervention	Bilan de fin de cycle	Indicateur	Départ 2010-2011	Cible 2015
Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	Taux de réussite	92 %	95 %
		Moyenne	76 %	80 %
	2 <sup>e</sup> cycle	Taux de réussite	91 %	95 %
		Moyenne	74 %	80 %
	3 <sup>e</sup> cycle	Taux de réussite	91 %	95 %
		Moyenne	75 %	80 %
Écriture	3 <sup>e</sup> cycle	Taux de réussite	93 %	95 %
		Moyenne	76 %	80 %
Français — Garçons	3 <sup>e</sup> cycle	Taux de réussite	92 %	95 %
Français — EHDAA	3 <sup>e</sup> cycle	Taux de réussite	79 %	83 %

### Formation générale des jeunes Au secondaire

Champ d'intervention	Bilan de fin de cycle ou note finale	Indicateur	Départ 2010-2011	Cible 2015
Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	Taux de réussite	72 %	80 %
		Moyenne	64 %	70 %
	5 <sup>e</sup> secondaire	Taux de réussite	86 % <sup>8</sup>	85 %
Écriture	1 <sup>er</sup> cycle	Taux de réussite	72 %	80 %
		Moyenne	65 %	70 %
	3 <sup>e</sup> secondaire	Taux de réussite	72 %	80 %
		Moyenne	65 %	70 %
	4 <sup>e</sup> secondaire	Taux de réussite	73 %	75 %
	Moyenne	66 %	70 %	
Français — Garçons	1 <sup>er</sup> cycle	Taux de réussite	68 %	75 % <sup>9</sup>
Français — EHDAA	1 <sup>er</sup> cycle	Taux de réussite	56 %	70 %
Mathématique	1 <sup>er</sup> cycle	Taux de réussite	66 %	80 %
Champ d'intervention	Note finale à l'épreuve du MELS <sup>10</sup>	Indicateur	Départ 2009-2010	Cible 2015
Écriture	5 <sup>e</sup> secondaire	Taux de réussite	78 %	80 %



## Les cibles du plan Réussir

### Formation générale des adultes

Champ d'intervention	Indicateur	Départ	Cible 2015
Français	Nombre d'unités de formation <sup>11</sup> réussies par ETP dans l'ensemble des cours de français de niveau secondaire	2010-2011 14,1 unités par ETP	19,1 unités par ETP
Programme Français de transition <sup>12</sup>	Proportion d'élèves inscrits au programme Français de transition se classant dans l'ordre d'enseignement secondaire	L'année 2011-2012 constituera le point de départ	+ 5 %
	Proportion d'élèves ayant suivi le programme Français de transition qui s'inscrivent par la suite en français de niveau secondaire ou à la formation professionnelle	88,6 %	93,6 %
Persévérance scolaire (continuité de formation)	Proportion d'élèves passant de la FGA à la formation professionnelle	2008-2009 35,9 % <sup>13</sup>	40,9 %
	Proportion d'élèves passant de la FGA à l'enseignement postsecondaire	2008-2009 69,7 %	74,7 %
Élèves de 16 à 24 ans	Proportion d'élèves âgés de 16 à 24 ans inscrits à la 3 <sup>e</sup> secondaire en français, en mathématique ou en anglais qui avancent à la 4 <sup>e</sup> ou 5 <sup>e</sup> secondaire	2009-2010 24,1 %	29,1 %

### Formation professionnelle

Champ d'intervention	Indicateur	Départ	Cible 2015
Entrée en FP	Nombre de nouveaux élèves âgés de moins de 20 ans en formation professionnelle (DEP seulement)	2009-2010 1 692 élèves	2 030 élèves
Diplomation <sup>14</sup>	Proportion d'élèves ayant obtenu un diplôme dans le même programme après 3 ans d'études	74,3 % (cohorte 2007-2008)	80 %

### Ensemble des élèves (FGJ, FGA, FP)

Champ d'intervention	Indicateur	Départ	Cible 2015
Diplomation <sup>15</sup>	Taux de diplomation après 5 ans	46 % (cohorte 2005-2006)	50 %
	Taux de diplomation après 6 ans	56 % (cohorte 2004-2005)	60 %
	Taux de diplomation après 7 ans	58 % (cohorte 2003-2004)	70 %
Décrochage scolaire	Taux de sorties sans diplôme ni qualification	2009-2010 28,6 %	26,8 %

## Convention de partenariat



Conformément à l'article 459.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, la CSDM a signé une convention de partenariat avec le MELS, laquelle présente notamment la cible fixée par la ministre, soit l'atteinte, pour la CSDM, d'un taux de diplomation ou de qualification de 70 % pour 2020.

Cette convention, élaborée à la suite de l'adoption du plan Réussir, fait état des moyens que la CSDM met en œuvre en vue de l'atteinte de cette cible et de l'ensemble des cibles du plan Réussir. En annexe de cette convention, la CSDM fait aussi état des ressources financières spécifiques qu'elle doit déployer à même son budget de fonctionnement pour mettre en place des conditions de réussite qui prennent en considération les particularités du milieu montréalais.

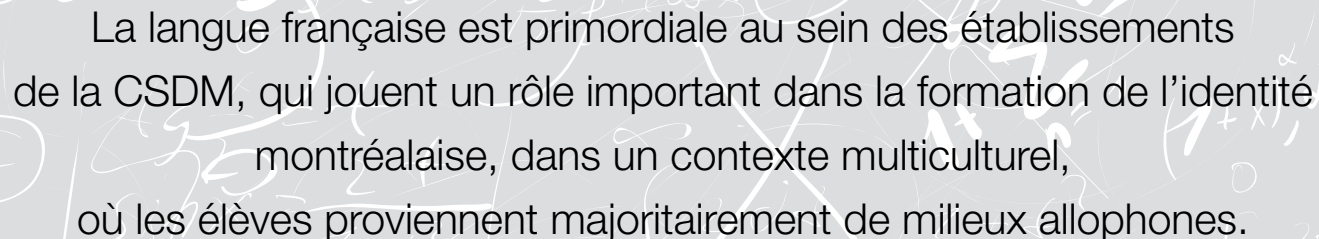
À travers ce plan stratégique, la CSDM réaffirme donc ses engagements afin de réaliser sa mission et d'ainsi contribuer à l'atteinte du plus haut niveau de scolarisation et de qualification des élèves.



# Vision

L'instruction est un bien public précieux. Notre commission scolaire, en tant qu'institution publique, rend accessible ce bien à tous les élèves et vise à faire de leur réussite sa priorité. La noble mission qui est confiée à la CSDM constitue une responsabilité sociétale importante. En ce sens, c'est en poursuivant la mission de la réussite et de la qualification de ses élèves que la CSDM contribue à ce projet de société, par une offre de services inclusive, de qualité et accessible à tous.

La réalisation de la mission de la CSDM deviendra possible grâce aux leviers importants que sont le personnel et les partenaires. La CSDM reconnaît la dimension fondamentale de l'engagement des parents, lesquels sont si importants pour assurer la réussite de tous ces jeunes. Il importera de miser sur la complémentarité des expertises et des contributions de chacun. En ce sens, la CSDM réaffirme l'importance de la dimension humaine et d'un climat de travail sain, empreint de relations courtoises et professionnelles dans la réalisation de son mandat. Elle invite l'ensemble de la communauté éducative — personnel de la CSDM, élus, élèves, parents et partenaires — à contribuer au renouvellement et à l'enrichissement de la Commission scolaire, à se gouverner de façon éthique et à valoriser une école publique de qualité.



La langue française est primordiale au sein des établissements de la CSDM, qui jouent un rôle important dans la formation de l'identité montréalaise, dans un contexte multiculturel, où les élèves proviennent majoritairement de milieux allophones.

## Déclaration de principes sur le civisme et l'éthique<sup>16</sup>

Nous sommes persuadés que la cohésion et l'unité autour du civisme et de l'éthique canaliseront les énergies vers l'atteinte des plus hauts standards.

### **Le principe de prendre soin de l'autre**

Nous sommes conscients de l'importance de prendre soin de l'autre, autant des élèves, des parents, des employés que de nos partenaires, pour favoriser la réalisation de notre mission.

### **Le principe d'être engagé envers sa communauté**

Nous sommes déterminés à contribuer au développement social, culturel et économique de la communauté montréalaise et à son identité.

### **Le principe de loyauté envers l'institution**

Nous sommes fiers d'organiser les services éducatifs et de veiller à leur qualité dans le but de diplômé et de qualifier le plus grand nombre d'élèves selon les principes de justice et d'équité.

# Valeurs

Cette déclaration de principes s'appuie sur sept valeurs d'importance égale partagées par toute la communauté éducative.

## L'effort

La manifestation de l'effort évoque la mobilisation de toutes les ressources disponibles pour atteindre le but visé. Qu'il soit intellectuel ou physique, l'effort est un engagement envers la réussite ou dans le soutien qu'on apporte à quelqu'un pour réussir.

## La coopération et la collaboration

La coopération et la collaboration impliquent un travail collectif vers un but commun, soit le soutien à la réussite éducative des élèves. La coopération et la collaboration appellent la solidarité, la confiance et la valorisation de l'apport de chacun.

## L'empathie

L'empathie est la capacité de se mettre à la place de l'autre, de le comprendre intuitivement, qu'il soit un élève, un membre du personnel, un parent ou un partenaire.

## L'ouverture d'esprit

La réponse aux différents besoins de chacun dans une perspective d'inclusion, d'intégration et d'accessibilité témoigne d'une ouverture d'esprit et d'une considération de l'autre.

## La courtoisie et la politesse

La courtoisie et la politesse impliquent un comportement approprié, selon les règles de civilité établies. Ces règles favorisent le bon fonctionnement des relations des uns avec les autres, quels que soient l'âge, le sexe, la religion, l'origine culturelle ou la classe sociale.

## La responsabilité

La responsabilité est le devoir d'assumer pleinement son rôle dans l'organisation de manière professionnelle et avec intégrité, transparence, rigueur, objectivité, vigilance et équité. Une personne responsable respecte les normes, les valeurs et les principes mis de l'avant par son organisation tout en répondant de ses actes.

## Le respect

Le respect est exprimé par la considération de l'autre, qu'il soit un élève, un employé, un parent ou un partenaire. Il s'exprime aussi en matière d'environnement en favorisant les gestes écologiques et responsables.



# Principaux défis de l'institution

Dans le but d'atteindre les cibles du plan Réussir, la CSDM a dégagé divers défis auxquels elle devra faire face dans les années à venir.

## Les défis liés à notre organisation :

- Mobiliser l'ensemble du personnel de la CSDM autour du plan Réussir
- Favoriser le développement professionnel et l'adaptation des pratiques du personnel en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves en milieu montréalais
- Améliorer le processus et les moyens de communication à l'interne
- Favoriser une plus grande conciliation travail-famille
- Simplifier l'appareil administratif en assurant l'adéquation entre les ressources et les services offerts et entre les services offerts et les besoins des élèves
- Augmenter la participation des élèves à la démocratie en milieu scolaire

## Les défis liés à nos relations avec les familles et la communauté :

- Établir une compréhension réciproque des rôles de l'école et de la famille
- Améliorer la communication école-famille-communauté
- Accroître l'efficacité des liens avec les partenaires au regard de la réussite
- Augmenter la participation des parents dans les divers lieux démocratiques

# Orientations stratégiques



# Orientations stratégiques

## ORIENTATION 1 : UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA RÉUSSITE

### Axe 1 : Des pratiques adaptées aux besoins des élèves

Objectifs	Résultats visés/indicateurs
<b>1.1</b> Assurer une action planifiée des interventions auprès de tous les élèves, principalement en français et en mathématique, et auprès des élèves qui présentent des besoins particuliers	<b>1.1.1</b> Avoir augmenté la proportion d'établissements ayant un projet éducatif et un plan de réussite cohérents avec leur analyse de la situation et avec le plan Réussir
	<b>1.1.2</b> Avoir augmenté la proportion de services administratifs et pédagogiques s'étant dotés d'une planification en cohérence avec les besoins des établissements
	<b>1.1.3</b> Avoir adopté et amorcé la mise en œuvre du plan d'action pour soutenir les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
<b>1.2</b> Mettre en place, maintenir ou consolider des actions de suivi des élèves pour la prévention de l'échec et de l'abandon scolaires	<b>1.2.1</b> Avoir multiplié et enrichi les échanges autour de la réussite des élèves et des transitions entre les différents secteurs et ordres d'enseignement
	<b>1.2.2</b> Avoir mis en place des outils de suivi et de dépistage des élèves en difficulté
	<b>1.2.3</b> Avoir développé les compétences du personnel à utiliser les outils de suivi et de dépistage des élèves en difficulté pour mieux orienter les actions
	<b>1.2.4</b> Avoir assuré un suivi régulier de la progression des élèves, notamment au regard des résultats scolaires et de l'absentéisme
<b>1.3</b> Soutenir le développement de l'expertise du personnel pour assurer la mise en œuvre de pratiques adaptées aux besoins des élèves en milieu montréalais	<b>1.3.1</b> Avoir augmenté la proportion d'établissements et de services administratifs et pédagogiques ayant un plan de développement professionnel arrimé à leur planification
	<b>1.3.2</b> Avoir mis en place, sur le plan institutionnel, un plan de développement professionnel en cohérence avec les besoins découlant des planifications des établissements et des services administratifs et pédagogiques

## ORIENTATION 1 : UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA RÉUSSITE

### Axe 2 : Une structure adaptée aux besoins des élèves

Objectifs	Résultats visés/indicateurs
<b>1.4</b> Réviser les modèles de soutien pédagogique et administratif afin de favoriser la réussite de tous les élèves	<b>1.4.1</b> Avoir réalisé la réflexion institutionnelle autour de la réorganisation du soutien pédagogique et administratif et avoir dégagé un plan de réorganisation interne
	<b>1.4.2</b> Avoir mis en place un nouveau modèle de soutien pédagogique qui répond aux besoins des milieux
	<b>1.4.3</b> Avoir mis en place un nouveau modèle de soutien administratif qui répond aux besoins des milieux
<b>1.5</b> Optimiser l'utilisation des modes de communication interne en vue de favoriser une plus grande cohérence des actions	<b>1.5.1</b> Avoir mis en place un plan de communication interne de l'information de gestion
	<b>1.5.2</b> Avoir augmenté le niveau de satisfaction du personnel à l'égard de la communication interne
	<b>1.5.3</b> Avoir augmenté la mobilisation de l'ensemble du personnel autour du plan Réussir
<b>1.6</b> Soutenir la pleine participation des élèves à la démocratie en milieu scolaire	<b>1.6.1</b> Avoir adopté une politique sur la démocratie en milieu scolaire
	<b>1.6.2</b> Avoir augmenté le nombre d'établissements qui ont un représentant à l'Association des élèves du secondaire de la Commission scolaire de Montréal
	<b>1.6.3</b> Avoir développé l'expertise des intervenants scolaires au regard de l'accompagnement des conseils d'élèves, conformément à la politique sur la démocratie en milieu scolaire



# Orientations stratégiques

## ORIENTATION 2 : DES PARTENARIATS AU SERVICE DE LA RÉUSSITE

### Axe 1 : Famille

Objectifs	Résultats visés/indicateurs
<b>2.1</b> Clarifier les rôles respectifs des parents et des intervenants scolaires dans la réussite de tous les élèves	<b>2.1.1</b> Avoir réalisé une réflexion commune sur les rôles respectifs des parents et des intervenants scolaires
	<b>2.1.2</b> Avoir produit un cadre de référence sur les rôles respectifs des parents et des intervenants scolaires
<b>2.2</b> Accroître la complémentarité entre les parents et les intervenants scolaires dans le soutien à la réussite de tous les élèves	<b>2.2.1</b> Avoir augmenté la participation des parents dans les espaces démocratiques prévus par la législation
	<b>2.2.2</b> Avoir élaboré des pratiques institutionnelles qui favorisent davantage l'exercice du rôle des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant et qui s'inscrivent en cohérence avec le cadre de référence
<b>2.3</b> Optimiser les modes de communication avec les parents pour mieux répondre à leurs besoins au regard du cheminement scolaire de leur enfant	<b>2.3.1</b> Avoir actualisé le site Web de chaque établissement scolaire, conformément au plan de développement des sites Web
	<b>2.3.2</b> Avoir actualisé la section du portail éducatif destinée aux parents
	<b>2.3.3</b> Avoir augmenté le nombre de parents se référant aux différents outils de communication électroniques
	<b>2.3.4</b> Avoir augmenté le taux de satisfaction des parents et des élèves adultes à l'égard des modes de communication avec les intervenants scolaires, particulièrement au secondaire, de même qu'au regard des élèves qui ont des besoins particuliers

## ORIENTATION 2 : DES PARTENARIATS AU SERVICE DE LA RÉUSSITE

### Axe 2 : Communauté

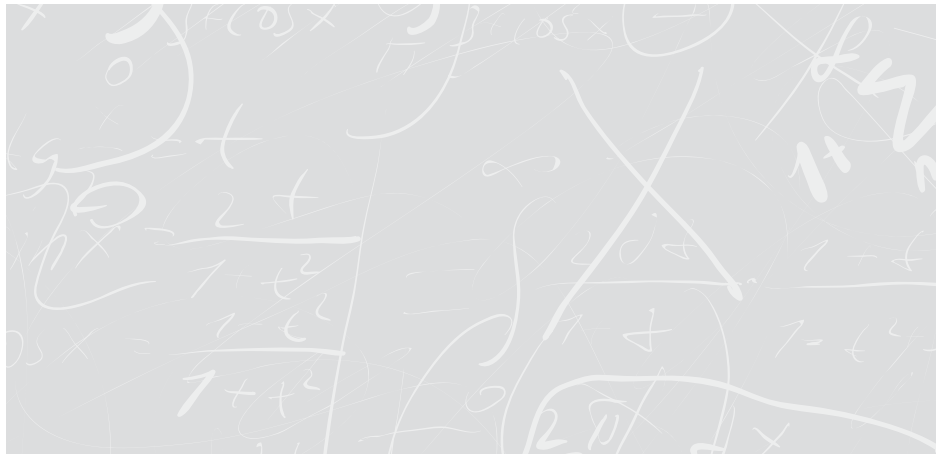
Objectifs	Résultats visés/indicateurs
<b>2.4</b> Soutenir le développement de l'approche quartier sur tout le territoire de la CSDM	<b>2.4.1</b> Avoir mis en place une démarche de planification de quartier dans chaque comité de quartier
	<b>2.4.2</b> Avoir favorisé la participation des partenaires engagés dans la réussite des élèves dans chaque comité de quartier, selon les enjeux ciblés par le comité de quartier
	<b>2.4.3</b> Avoir augmenté le taux de satisfaction des membres des comités de quartier au regard du soutien à la réussite des élèves
<b>2.5</b> Optimiser les ententes institutionnelles entre la CSDM et les organisations externes	<b>2.5.1</b> Avoir renforcé les liens avec les partenaires et les organisations externes (universités, ministère de la Santé et des Services sociaux, entreprises, etc.) afin d'offrir différents services qui répondent aux besoins des élèves
<b>2.6</b> Soutenir les établissements dans l'optimisation de leurs partenariats locaux	<b>2.6.1</b> Avoir actualisé le cadre de référence de l'école communautaire : « Notre vision de l'école communautaire, l'action en évolution »
	<b>2.6.2</b> Avoir conçu des outils nécessaires aux établissements scolaires pour la révision de leurs partenariats afin qu'ils tiennent compte des caractéristiques et des besoins des élèves



# Conclusion

La démarche réalisée dans le but d'évaluer le Plan stratégique 2005-2010 a permis de faire ressortir divers constats, dont l'importance de recentrer les efforts afin de répondre davantage aux besoins spécifiques des élèves, et ce, dans le but d'améliorer leur réussite. En ce sens, les leviers que sont le développement de l'expertise du personnel et le développement des relations avec les partenaires demeurent des appuis importants pour orienter l'action stratégique de la CSDM dans les prochaines années. La CSDM compte ainsi sur la mobilisation de tous pour faire vivre ce plan stratégique, qui s'inscrit dans la continuité du précédent plan et qui réaffirme la pertinence de la convention de partenariat intervenue entre le MELS et la CSDM. Tout au long de la mise en œuvre de ce plan stratégique, c'est avec rigueur, vigilance et transparence que la CSDM assurera un suivi constant des résultats visés et de leurs effets sur l'apprentissage et la réussite des élèves.

Aussi, au moment de terminer l'écriture de ce plan stratégique, plusieurs travaux d'envergure sont en cours à la CSDM. Parmi ceux-ci, une réflexion sur la qualité de vie au travail a été amorcée avec l'ensemble des gestionnaires ainsi qu'une réflexion institutionnelle sur la commission scolaire nouvelle. Les constats qui émergeront de ces réflexions permettront d'élaborer les fondements de la commission scolaire nouvelle, une commission scolaire forte de ses expériences et des défis qu'elle aura su relever.



# NOTES

<sup>1</sup> Source : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2012.

<sup>2</sup> Source : Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

<sup>3</sup> Région projetée de résidence. Source : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

<sup>4</sup> Élèves ayant cumulé un minimum de 20 heures de fréquentation scolaire.

<sup>5</sup> Annexes non incluses.

<sup>6</sup> ETP signifie « équivalent temps plein ». Cette donnée correspond à 900 heures de fréquentation scolaire au cours d'une même année. Un ETP peut regrouper, par exemple, plusieurs élèves à temps partiel dont la fréquentation totalise 900 heures.

<sup>7</sup> Il importe de préciser que, depuis la parution du plan Réussir, le libellé de certains indicateurs a changé.

<sup>8</sup> Les cibles ont été déterminées en 2009 à partir des observations des années précédentes. Cette cible a été atteinte en 2010-2011. Il importera donc de poursuivre les efforts afin de maintenir ou d'améliorer ce taux de réussite.

<sup>9</sup> Cette cible sera révisée en juin 2012 (cf. plan Réussir, page 13).

<sup>10</sup> Le taux de réussite de l'épreuve de cinquième secondaire est une donnée fournie par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Au moment de terminer la rédaction du présent document, les dernières données disponibles étaient celles de 2009-2010.

<sup>11</sup> Une unité correspond à 25 heures d'enseignement.

<sup>12</sup> Programme local offert aux élèves qui, ayant atteint l'âge où ils ne peuvent plus fréquenter la classe d'accueil au secteur des jeunes, souhaitent poursuivre leur scolarité tout en améliorant suffisamment leur maîtrise du français pour ensuite s'inscrire à la formation générale secondaire à la FGA ou à la FP.

<sup>13</sup> Seuls les élèves ayant un minimum de 7 jours de fréquentation sont pris en considération dans les calculs.

<sup>14</sup> Les diplômes admissibles aux fins du calcul de la proportion d'élèves qui obtiennent, après 3 années, un diplôme de formation professionnelle dans le même programme sont le diplôme d'études professionnelles (DEP), l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) et l'attestation de formation professionnelle (AFP).

<sup>15</sup> Les diplômes admissibles aux fins du calcul du taux de diplomation sont le diplôme d'études secondaires (DES), le diplôme d'études professionnelles (DEP), le certificat d'études professionnelles (CEP), l'attestation de formation professionnelle (AFP), l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ), le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMSS) et le certificat de formation en entreprise et récupération (CEFER). Seul le premier diplôme obtenu par l'élève est pris en compte dans le calcul.

<sup>16</sup> Civisme et éthique à la Commission scolaire de Montréal, rapport A-12-419, décembre 2011.



Commission scolaire de Montréal

3737, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1X 3B3  
Téléphone : 514 596-6000  
csdm.qc.ca

Plan stratégique de la CSDM 2012-2015  
Réussir : être et agir

Publié par le Service des communications  
de la Commission scolaire de Montréal — 120133

ISBN : 978-2-89467-092-7  
Dépôt légal – Juin 2012  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada



**Commission  
scolaire  
de Montréal**

3737, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1X 3B3  
Téléphone: 514 596-6000

[csdm.qc.ca](http://csdm.qc.ca)